



« Etre animateur Régulier ou Occasionnel »

C'est tout d'abord, d'un point de vue très pratique, faire que notre association « A l'eau bébé Rezé » existe et continue d'exister. C'est assurer un fonctionnement confortable pour les familles adhérentes et leurs enfants. C'est permettre de répartir la charge de bénévolat entre un nombre important de personnes.

Mais, c'est aussi, à travers l'activité d'animateur/parent bénévole, la possibilité de voir sous un autre jour les relations que nous avons avec nos propres enfants (écoute, interdits, encouragements, etc.). C'est également, pouvoir suivre des formations et découvrir de nouveaux horizons.

Les objectifs de notre association sont simples :

- Favoriser l'adaptation du jeune enfant au milieu aquatique en respectant son rythme. C'est lui l'acteur principal !
- Mettre à sa disposition et à celle de ses parents un espace de jeu aquatique agréable et stimulant.
- Permettre une activité familiale conviviale où l'enfant découvre l'eau avec ses parents.

Ces objectifs sont en lien avec les attentes de la FAAEL (Fédération des Activités Aquatiques d'Veil et de Loisir) à laquelle notre association est adhérente. La philosophie de cette fédération est de laisser à l'enfant une part importante de liberté pour qu'il découvre, à son rythme et par le jeu, le milieu aquatique.

Rôle de l'animateur ou du parent bénévole :

Notre rôle consiste à favoriser la réalisation des objectifs de l'association (voir ci-dessus)

- Aménager le bassin en fonction du développement de l'enfant (choisir le matériel et le mettre en place)
- Accueillir les enfants et leurs parents
- Veiller à la sécurité des enfants en plus de la surveillance à distance assurée aussi par les maîtres-nageurs de la piscine
- Veiller au bon déroulement de l'activité
- Répondre aux questions des parents ou à celles des enfants (matériel, difficultés, besoin de conseils...)
- Créer de la convivialité en toute simplicité.
- Ranger le matériel en fin de séance.

Déroulement d'une matinée

- Arriver à **9h00**.
- Vérifier la température du petit bassin qui doit être à 32°C au minimum. Sinon, appeler les numéros d'urgence de la liste disponible à l'accueil de la piscine.
- Le premier arrivé demande la clé de la boîte aux lettres à l'accueil de la piscine pour placer les affiches sur les portes des vestiaires et sur la porte d'entrée de la piscine.
- Penser à mettre son collier de fleurs pour être repérer en tant qu'animateur.
- Sortir le matériel qui va être utilisé dans l'eau, mais aussi prioritairement, tout ce qui va faciliter l'accueil des plus petits enfants (table pour le change, tapis sur les plages, baignoires, tuyau pour le bain, parc, pots...).
- Faire le pointage des enfants et à cette occasion, inviter les parents à s'inscrire comme « parents bénévoles occasionnels » au moins une fois dans l'année.
- Remplir la fiche de la matinée avec le nom des animateurs réguliers et occasionnels.
- Échanger avec les autres animateurs/parents bénévoles et ne pas hésiter à se faire assister par un autre quand on ne se sent pas à l'aise.
- Partager équitablement les tours dans l'eau avec les autres animateurs de votre groupe.
- Penser à enlever votre collier pendant le créneau de son enfant (ainsi vous serez disponible pour votre enfant).
- Rester jusqu'à la fin de la séance pour aider au rangement du matériel.
- A la fin de la séance, compter le nombre total de personnes de l'association présentes pendant la matinée et l'indiquer sur la feuille de l'accueil de la piscine.

Consignes à respecter et à faire respecter

- Lire le règlement intérieur de l'association.
- En cas d'impossibilité d'assurer un samedi matin, se faire remplacer par un animateur d'un autre groupe en permutant avec lui.
- Ne pas hésiter à noter des informations sur la fiche de suivi.
- Veiller à ce que chaque parent et enfant ait pris une douche avant d'entrer dans le bassin : cette règle d'hygiène est indispensable pour conserver une eau de bonne qualité avec un taux de chloramine faible.
- Veiller à ce que chaque pot utilisé revienne propre.
- Être vigilant à ce que chaque enfant soit accompagné d'un adulte.
- Ne pas déroger sur le respect des horaires (accès à la séance impossible au-delà de 15min avant et 15min après) et du groupe d'affectation. Les personnels d'accueil de la piscine ont les mêmes consignes et demandent à être soutenus par l'équipe d'animation.
- Le goûter d'après séance est à prendre dans le hall de la piscine.
- Ne pas hésiter à faire des rappels (inscriptions parents bénévoles occasionnels, douche obligatoire ...)

Merci pour votre participation !

L'équipe d'animation.